

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).
Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Lafflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

**COUVERTURES et LAMBRIS
A L'EPREUVE DU FEU**

**BARDEAUX AMIANTE, CIMENT
"ASBESTOSLATE"**

Les églises suivantes sont couvertes ou lambrissées avec ces

BARDEAUX PERPÉTUELS

BELLE APPARENCE -- PAS DE RÉPARATIONS.

EGLISES

Eglise Sainte-Agnès,
(Mégantic), Québec.
Eglise Notre-Dame du Sacré-
Cœur, Lotbinière, P. Q.
Chapelle Marie - Réparatrice,
Montréal, P. Q.
Eglise Saint-Irénée, Montréal.
Eglise Saint-Viateur, Montréal.
Eglise Notre-Dame d'Issoudun,
Québec.
Eglise, Orphelinat et Chapelle,
Cong. du Précieux-Sang,
Saint-Damien, P. Q.
Ecole Saint-Edouard, Québec.

Eglise St-Patrice, Sherbr., P. Q.
Tour du Monastère, Sherbrooke,
P. Q.
Eglise Saint-Louis, St-Louis de
Bonsecours, P. Q.
Ste-Marg., Carleton Place,
Ont. Trinity, Cornwall, Ont.
Rév. A. Michel, Fernie, C. B.
Eglise Sainte-Anne, I. P. E.
Eglise Saint-Jean, Saskatoon,
Sask.
Eglise Ste-Marguerite, Winn.
Eglise de Jonquières (en cons-
truction.)

Plus de 300,000,000 bardeaux amiante Ciment ont
été vendus aux Etats-Unis, l'année dernière.

Dans l'Alaska comme dans le Sud extrême, ils ont
donné satisfaction entière.

Nous vendons tous les produits d'amiante et de ciment.

La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment

111, Côte de la Montagne,

Casier postal 324.

QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

GARAND & THIBAUT

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308¹/₂, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC, — Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis.

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

UNE SPÉCIALITÉ : **OUVRAGE GARANTI.** — Une visite est sollicitée.



Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :
64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.

LA COMPAGNIE CARON

Limitée

39, Rue St-Joseph, Quebec.



Chasublerie, aubes, barrettes, nappes d'autel, tentures, bannières, dais, draps mortuaires, ciboires, calices, ostensoirs, chandeliers, lampes de sanctuaire, chemins de croix, statues, bouquets, cierges, bougies, encens, huile, vin de messe.

Cloches d'églises, tapis, stores pour services funèbres, orgues, harmoniums, missels, bréviaires, livres pour bibliothèque paroissiale, chapelets, médailles, pianos, gramophones, instruments de musique pour fanfare, musique en feuilles, ameublements de bureaux, papeterie, machines à écrire "OLIVER", toiles à chassis.



UNE VISITE EST SOLLICITÉE A NOTRE MAGASIN

39, RUE SAINT-JOSEPH, - QUEBEC.

Les nouvelles bonnes chansons de France

La Maison MAZO bien connue par ses appareils et ses vues pour les projections lumineuses, a commencé depuis de nombreuses années déjà l'édition de chants qui peuvent être accompagnés par des projections lumineuses à cause des textes qui sont toujours particulièrement expressifs et moraux.

Mais ces chansons ont dépassé de beaucoup le cadre du début, celui de la projection, et elles sont maintenant très répandues en France. Nous serions heureux de les faire connaître à nos amis du Canada et nous leur en signalerons ici quelques-unes que nous leur recommanderons spécialement.

	Francs
Mère de Dieu : Hymne à la Ste Vierge, ... de PICK MERT...	Piano et Chant, prix : 1.00
Les Grands Berceaux, ... de THÉODORE BOTREL...	" " " 1.50
La Terre Nationale, ...	" " " 1.50
Adieu Jeannette (<i>Adieux du Bois-Chenu à Jeanne d'Arc</i>)	" " " 2.00
La Fileuse, ... de THÉODORE BOTREL...	" " " 1.00
Les Étoiles, grand succès, ... de GEORGES FRAGEROLLE...	" " " 1.00
Les Étoiles, jolie chanson pour jeune fille,	" " " 1.00
La Ballade à la Lune, ... de GEORGES FRAGEROLLE...	Piano et Chant, prix : 1.50
Sur le Nil, <i>chanson égyptienne</i> , ...	" " " 1.75
Qu'en pense-tu, mon Garç,	" " " 1.75
Le Drapeau du Paysan, ... } Chansons du Réveille, à cri-	" " " 1.75
Le Moulin Enchanté, ... } tique et à enseignement, de	" " " 1.75
La Dernière Patrie, <i>Chanson Indienne</i> , ... de GEORGES FRAGEROLLE...	" " " 1.75
Le Roi des Gondoliers, <i>Chanson Vénitienne</i> , ... de JEAN FRAGEROLLE...	" " " 1.75
Le Sang des Aïeux, ...	" " " 1.25
La Légende de St-Martin, ...	" " " 1.75
Les Trois Chérubins, <i>Légende de Noël</i> , ...	" " " 1.75
La Berceuse de La Vierge, ...	" " " 1.00
Saint Hubert d'Aquitaine, <i>air de chasse</i> , ...	" " " 1.75
Dieu vous aime tant, Noël, ... GEORGES FRAGEROLLE...	" " " 1.00
Le Muletier d'Andalousie, <i>Chanson Espagnole</i> , ... GEORGES FRAGEROLLE...	" " " 1.75
Vains Mirages, <i>Chanson Chimérique</i> , ... de JOSÉ CREUS...	Partition de " " " 1.75
Jolie Dormeuse, <i>Chanson Berceuse pour Dams</i> , ... de JOSÉ CREUS...	" " " 1.25
La Vieille Charrue, <i>Chanson Paysanne</i> , ... de G. SAINT SERVAN...	" " " 1.00
Dans nos Hameaux, <i>Chanson Paysanne</i> , ... de RÉNÉ LETOURTELLER...	" " " 1.25
Mes Blancs Moutons, <i>Chanson Paysanne</i> , ... de RÉNÉ LETOURTELLER...	" " " 1.25
Le Vieux Moulin, <i>Chanson Normande</i> , ... de GASTON PERDUCET...	" " " 1.75
La Chanson du P'tit Marsoulin, <i>Chanson Normande</i> , ... de GASTON PERDUCET...	" " " 1.75

NOUS RECOMMANDONS UN ESSAI !

Les Timbres-poste Canadiens sont acceptés en paiement.

La musique est envoyée par poste, FRANCO, mais non recommandée, si on désire la recevoir recommandée, ce qui est plus sûr, ajouter 0.25 en timbres-poste.

S'ADRESSER A

La Maison MAZO, 8, Boulevard Magenta, Paris

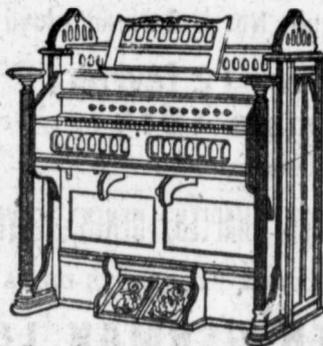
gn
coi
nai
No

HARMONIUMS - ORGUES

' A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE

POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISSES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE

PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

LA FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL.

TROIS MAGNIFIQUES CROISIÈRES
CANAL DE PANAMA, ANTILLES ET VENEZUELA

— PAR LE —

SS. "GROSSER KURFURST"
de la Compagnie North German Lloyd

14 janvier, 12 février,
19 mars 1914



GIBRALTAR, ALGER, NAPLES, GENES, EGYPTE ET LE NIL

PAR LES LUXUEUX PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE

NORTH GERMAN LLOYD.

Ligne directe pour Londres, Paris et Berlin

Par les magnifiques vaisseaux de la compagnie

NORTH GERMAN LLOYD

Service de table parfait - Taux raisonnables
Itinéraires agréables.

Pour livrets descriptifs, taux, listes de départs, etc.

HONE & RIVET *Agence Générale
des Voyages.*

9, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL

31, RUE BUADE, QUÉBEC.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 193. — Les Quarante-Heures, 193.

Partie officielle : Premier Concile Plénier de Québec : De l'observance des règles liturgiques, 194.

Partie non officielle : La Franc-maçonnerie à l'école, 195 ; CHRONIQUE DIOCÉSAIN : « Notre-Dame des Avents », 198 ; Ordination, 198 ; La « Revue Eucharistique », 199 ; Cérémonie religieuse, 199. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Saint-Jean, 200 ; Rimouski, 200 ; Montréal, 200 ; Régina, 200 ; Edmonton, 201 ; Toledo, 201. — LITURGIE : Manuel des cérémonies pour les diocèses du Canada, 202. — LES LIVRES, 204.

Bulletin des Œuvres : CAUSERIE SOCIALE : A chacun ses responsabilités, 205. — FAITS ET ŒUVRES : La Croix Noire (St-Michel), 207. — Pensée, 207.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 décembre. — 3ème de l'Avent. 2ème classe.
Lundi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception.
Mardi, 16. — S.-EUSÈBE, évêque et mart.
Mercredi, 17. — *Jéne. Quatre-Temps. De la férie.*
Jeudi, 18. — EXPECTATION DE LA B. V. M.
Vendredi, 19. — *Jéne. Quatre-Temps. De la férie.*
Samedi, 20. — *Jéne. Quatre-Temps. Vigile de S. Thomas.*
Dimanche, 21. — 4ème de l'Avent 2ème classe.

QUARANTE-HEURES

15 décembre, Couvent de S.-Ephrem.—17, Grondines.—19, S.-Jean, I. O.
—21, S.-Nazaire.

PARTIE OFFICIELLE

PREMIER CONCILE PLÉNIER DE QUÉBEC

TITRE XII — DU CULTE

CHAPITRE IV — DE L'OBSERVANCE DES RÈGLES LITURGIQUES

(Traduction)

557. — **Importance de la Sainte Liturgie** — Comme les rites et les cérémonies religieuses que l'Église observe, de par la tradition apostolique, dans l'administration des sacrements et dans la célébration des Saints Offices sont très efficaces et pour affermir la vraie foi et pour instruire les fidèles, et pour embraser les âmes d'une ardente dévotion, nous voulons que le culte divin soit le plus possible rehaussé par l'éclat de la liturgie et des cérémonies religieuses.

558. — **Il faut observer les règles liturgiques.** — *a.* En premier lieu, qu'on garde les prescriptions suivantes de Benoît XIII, au Concile de Rome : « Les rites, qui n'ont pas été créés par caprice « ni introduits sans raison, mais qui sont reçus et approuvés par « l'Église, et qui, même dans les moindres détails, ne peuvent « sans péché être négligés, omis ou changés, doivent être observés « avec une diligence et un zèle particulier. »

b. Que les évêques veillent par conséquent à ce que les prêtres n'introduisent aucune cérémonie autre que celles qui sont approuvées par l'Église et qui sont reçues d'après un usage fréquent et louable.¹

c. Que tous se rappellent qu'il ne faut rien ajouter, rien enlever, rien changer dans le Missel et le Cérémonial ; qu'il faut observer toutes les prescriptions qui y sont contenues ;² qu'il n'est pas permis de sa propre autorité d'introduire aucun rit nouveau,³ pas même sous prétexte de vraie dévotion et de zèle ; qu'il ne faut pas changer les rubriques par raison de dévotion populaire.

559. — **Nécessité d'y voir.** — *a.* L'Ordinaire est strictement obligé de pourvoir par des moyens convenables à ce que les rubriques et les décrets de la S. Congrégation des rites soient observés comme il faut.⁴

1 Conc. de Trente. Sess. XXII, de sacrif. missæ.

2 Clem. VIII, Const. *Cum novissime*, 14 juin 1600.

3 Benoît XIV, Const. *Cum ut recte*, 27 juillet 1755.

4 S. C. R. 17 sept. 1822.

b. Les maîtres des cérémonies qui sont informés ou qui voient que dans certaines églises les cérémonies ne s'accomplissent pas selon les rubriques, ou que les décrets et décisions de la S. Congrégation des Rites ne sont pas observés, doivent en avertir l'Ordinaire qui s'occupera d'appliquer les remèdes nécessaires.¹

560. — **Étude des Cérémonies.** — En outre nous rappelons à tous les prêtres qu'avant tout ils doivent lire fréquemment et étudier attentivement les lois de la Sainte Liturgie ou Rubriques soit particulières soit générales qui se trouvent dans le Missel, le Rituel, le Bréviaire romain, de même que dans le Pontifical et le Cérémonial des évêques.

561. — **Choix d'un Cérémonial.** — a. Pour atteindre plus sûrement cette fin et conserver l'uniformité désirable dans cette matière, nous ordonnons que dans notre pays tout entier on n'admette que les deux Manuels de Cérémonies de Le Vavas seur et de Victor d'Appeltern.

b. Pour ce qui est de l'usage du Petit Cérémonial de Benoît XIII pour les petites églises, les curés ou chapelains suivront cette règle imposée par le Saint-Siège : « Si les clercs attachés à l'Église sont assez nombreux, qu'on y accomplisse les cérémonies d'après les prescriptions du Missel romain ; s'il n'y a que trois ou quatre clercs, qu'on suive le Petit Cérémonial de Benoît XIII. »²

Puissions-nous toujours affirmer au sujet de nos diocèses ce que le Vénérable François de Montmorency-Laval déclarait dans sa relation de la mission du Canada envoyée au Saint-Siège en 1660 : « Ici nous suivons tous la Liturgie romaine ; il ne s'y est introduit ni écarts ni abus. »

PARTIE NON OFFICIELLE

LA FRANC-MAÇONNERIE À L'ÉCOLE

Je veux mettre sous vos yeux un document qui vous fera voir l'action continue de la Franc-Maçonnerie dans l'enseignement : Nul ne pourra en contester la valeur, puisqu'il se compose de citations prises dans les publications officielles de cette secte maudite. Le voici :

« Partout où il y a un enfant, partout où il y a une école, on trouvera la main d'un F.-M., afin que cette célèbre parole

¹ Ibid.

² S. C. R. 7 déc. 1888.

devienne une vérité : La Franc-Maçonnerie et l'éducation sont une seule et même chose. » (Paroles du F. : Francolin, au Convent de 1879).

CE QU'A FAIT LA F. : -M. : .

L'école gratuite, obligatoire et laïque, est l'œuvre de la F. : -M. : .

En effet :

Vœux maçonniques : « Le Grand-Orient de France veut l'instruction gratuite, obligatoire et laïque ». — (Bulletin du Gr. : O. : de juin 1870).

« Une fois le système de l'instruction gratuite et obligatoire établi, on laïciserà les écoles communales. » — (Vœu des Loges parisiennes, 1877).

Exécution : Les lois des 16 juin 1881, 28 mars 1882 et 30 octobre 1886 rendent l'enseignement *gratuit, obligatoire et laïque*.

CONSÉQUENCES : 1° *le budget scolaire était* :

En 1872 de 33,784,000 francs.

Dès 1882 il montait à 105,826,000 francs.

En 1907 il fut de 250,000,000 francs.

En 1913 il s'élève à 335 millions.

En 1914 il sera de 381 millions.

De 1880 à 1910, l'école laïque a coûté aux contribuables : 6 milliards 420 millions.

L'école gratuite nous coûte cher !

La jeunesse est-elle plus instruite ?

Selon l'aveu même de M. Briand : « La proportion des illettrés était de 14% en 1882, elle est en 1900, de 25 à 30%. »

C'est ça l'école gratuite et obligatoire... ! Que serait-ce si elle ne l'était pas...

Quant à la fameuse laïcité ou neutralité, on sait ce qu'elle est devenue.

Un plus grand nombre d'ignorants, un accroissement effrayant d'impiété et d'immoralité, la criminalité toujours grandissante parmi la jeunesse : *Voilà les fruits de l'école sans Dieu.*

La suppression des Congrégations est l'œuvre de la F. : -M. : .

En effet :

Vœux maçonniques : « Il y a une catégorie d'individus qu'il faut exclure de l'enseignement... : Ce sont les congrégations. » — (Paroles du F. : Blatin, 1891).

« Un gouvernement républicain et le Parlement devront refuser toute autorisation aux Congrégations. » — (F. : F. Paris, 1902.)

« Il faut que, d'un coup de balai vigoureux, la République se débarrasse des Congrégations... C'est à cette œuvre que nous nous attacherons, mes frères, avec le concours de tous les maçons du Parlement. » — (Paroles du F. : Lafferre, 1903.)

Exécution : Loi du 1er juillet 1901, astreignant les Congrégations au régime de l'autorisation.

Le gouvernement refuse en bloc les demandes d'autorisation présentées par les Congrégations non autorisées.

La loi du 7 juillet 1904 supprime l'enseignement congréganiste et condamne à disparaître, dans un délai de dix ans, toutes les écoles tenues par les Congrégations, autorisées ou non.

CONSÉQUENCES : Augmentation du personnel et construction de nouveaux bâtiments scolaires : *donc charges nouvelles pour le contribuable.*

En outre, de 1902 à 1906, nous avons déboursé 8,270,000 francs pour engraisser les hommes d'affaires, chargés de liquider les biens des congrégations qui devaient nous rapporter un milliard.

La matérialisation de l'enseignement est l'œuvre de la F. : -M. :

En effet :

Vœux maçonniques : « Une fois la dernière école fermée, on matérialisera l'enseignement. » — (Loges Parisiennes, 1877.)

« Il faut commencer par faire disparaître du programme la preuve de l'existence de Dieu. »

« Pour remplacer le catéchisme, le plus grand obstacle aux facultés de l'enfant, la F. : -M. : réclame un manuel de moralité laïque. »

« Appelons dans nos ateliers le plus d'instituteurs possible. » — (La Chaîne d'Union, 1886.)

Exécution : Dès 1880, on commence à bannir du programme l'enseignement religieux.

Peu à peu on supprime ou remplace, dans les nouvelles édi-

tions des livres scolaires, les pensées ou les simples mots pouvant rappeler le surnaturel.

Ce manuel est mis au concours, mais les résultats n'étant pas satisfaisants, on se contente des manuels du F. Thulié et de Léonie Rouzade.

Dès 1903, le quart des délégués au Convent était composé d'instituteurs.

L'introduction des doctrines antimilitaristes et socialistes est l'œuvre de la F.-M..

La F.-M. étant *antimilitariste et socialiste* apporte à l'école, devenue sa chose, les doctrines qu'elle professe.

Aussi, dès 1903, l'*Histoire de la France et de l'Europe*, du fameux antipatriote Hervé, était adoptée par les *conférences cantonales de l'Ariège*, et rangée, par le *Bulletin de l'Instruction primaire* des Deux Sèvres, parmi les ouvrages scolaires désignés par les conférences pédagogiques : en 1904, elle était entre les mains des élèves de la Seine.

La *Revue de l'Enseignement primaire*, en 1905, affirma qu'il y avait en France, 80,000 *instituteurs socialistes* et les instructeurs se chargeaient eux-mêmes de prouver cette assertion, en chantant l'*Internationale* lors d'un récent congrès.

Chan. A. GIRARD, *Curé-doyen de Rennes.*

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

« N. Dame des Avents »

La fête de l'Immaculée Conception a marqué la fin du jubilé pour tous les diocèses où une prolongation n'a pas été sollicitée. À Québec, la fête de l'Immaculée a été célébrée avec une piété vraiment édifiante. À la Basilique, pour mieux honorer la Patronne de l'église-mère de ce diocèse, l'on a chanté une messe en musique religieuse, mais conforme au *motu proprio* de Pie X sur la musique d'église. Les personnes qui ont entendu ce pieux chant en ont été profondément édifiés. Heureuse innovation et qui ne manquera pas, souhaitons-le, de se renouveler souvent. — C'est S. G. Mgr Roy qui a chanté la grand'messe; et M. l'abbé Laberge qui a donné le sermon. Les vêpres ont été chantées par Mgr C. A. Marois.

Ordination

C'est le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception,

que M l'abbé Myles O'Farrell, diacre, a été élevé à la prêtrise à St-Edouard de Frampton, par S. G. Mgr l'Archevêque.

La « Revue Eucharistique »

Elle va entrer bientôt dans sa quatorzième année l'intéressante petite revue québécoise. C'est une jolie revue populaire, organe d'une œuvre éminemment bienfaisante. « Qui pourrait dire le bien » que le sanctuaire d'adoration perpétuelle des SS. Franciscaines Missionnaires de Marie « fait à tant d'âmes ? Qui pourrait énumérer les *vocations religieuses* dont il a été l'instrument et la cause déterminante ? » Nous souhaitons à la bonne petite *Revue* d'aller dans tous les foyers faire aimer davantage le Cœur de Jésus et lui susciter des apôtres.

Cérémonie religieuse

Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, Auxiliaire de Québec, a présidé, le 3 décembre, dans la chapelle du Bon-Pasteur de Québec, une cérémonie solennelle. Après la messe célébrée par Sa Grandeur, le R. P. L. Maillard, M. S. C., prenant pour texte : *Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus, in atrii domus Domini, in medio tui Jerusaiem*, fit le sermon touchant particulièrement les jeunes novices qui allaient faire leur donation au Seigneur.

Après avoir donné l'Habit à une postulante choriste Sœur B. Bouchard, de Ste-Anne-des-Monts, qui a reçu le nom de M. de St-Didace, Monseigneur entendit l'émission des vœux des quinze nouvelles religieuses dont les noms suivent : Sœurs R.-A. Boulanger, de Fraserville, dite M. de St-Marc ; M.-F. Boulanger, de Fraserville, dite Marie-Thérèse ; M.-L. Gagnon, de Fraserville, dite M. de St-Robert ; M.-A. Viel, de Fraserville, dite M. de St-Jules ; M.-A. Hébert, de Ste-Marie, Beauce, dite Marie de l'Annonciation ; M.-A. Parent, de St-Isidore, dite M. de Ste-Blandine ; M.-C. Harpe, de St-Vallier, dite M. de St-Vallier ; M.-A. Fecteau, de Biddeford, Me., É.-U., dite M. de St-Thomas de Galilée ; M.-A. Guillemette, de St-Isidore, dite M. de Ste-Claire de Rimini ; M.-B. Coulombe, de St-Isidore, dite M. de St-Benoît ; M.-A. Turgeon, de St-Isidore, dite M. de Ste-Ursule, novices choristes. Et Sœurs M.-A. Saint-Onge, de Ste-Émélie de Lotbinière, dite St-Clément-Marie ; M.-M. Rouleau, de Matane, dite M. de St-Joseph-Calazans ; M.-B. Evoy, de Ste-Hénédine, dite M. de St-Gilles ; M.-E. Paradis, de St-Damase, Matane, dite M. de Ste-Anysie, novices converses de la Congrégation des Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie.

Assistaient Sa Grandeur Monseigneur Roy, comme diacre et sous-diacre, Messieurs les abbés H. Cimon, curé de St-Alphonse et D. Boulanger, du Séminaire de Chicoutimi.

Étaient aussi présents au chœur le Révérend Père L. Mailard, M. S. C., Messieurs les abbés H. Lavoie, curé de St-Joseph d'Alma, A. Rouneau, curé de St-Isidore, H. Tremblay, vicaire à St-Isidore, L.-J. Garon, aumônier du Bon-Pasteur et A. Ferland, aumônier du Pensionnat St-Jean-Berchmans.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

CANADA

Saint-Jean. — Deux nouveaux hebdomadaires de langue française viennent de s'armer pour la défense catholique et française au Canada. *Le Madawaska*, d'Edmunston, *l'Acadien*, de Moncton, promettent d'être par-dessus tout catholiques et français. De quoi nous sommes heureux de les féliciter tous deux et de tout cœur. Vis-à-vis de la politique, l'un, *le Madawaska*, proclame son indépendance, l'autre, *l'Acadien*, avoue franchement qu'il incline vers un parti et qu'il y restera attaché tant qu'il croira y pouvoir reposer sa confiance. Inutile de dire de quel côté vont nos préférences. En tout cas au *Madawaska* et à *l'Acadien* nous souhaitons une longue, fructueuse et heureuse carrière.

Rimouski. — Dimanche, le 30 novembre, M. l'abbé Caron, curé d'Amqui fit la bénédiction d'une belle bannière présentée au Conseil St-Nazaire d'Amqui par l'Exécutif de l'Union St-Joseph d'Ottawa, à titre de récompense pour le recrutement considérable opéré dans Amqui pendant toute la durée d'un concours. Monsieur le Curé fit l'éloge de l'excellente société nationale qu'est l'Union St-Joseph d'Ottawa, et montra tout le bien qu'elle a fait et qu'elle doit faire encore par son action sociale et catholique. A la suite de cette cérémonie, qui suivit les vêpres, les heureux *Unionistes* assistèrent au Salut du Très Saint Sacrement. Puis il y eut banquet dans les salles du couvent, où les dignitaires de l'Union St-Joseph fraternisèrent avec les représentants du Conseil local de la Société des Artisans Canadiens-Français. A l'heure des santés, on présenta celle du Pape et du Roi, celle de l'Union St-Joseph et des sociétés-sœurs. M. l'avocat Noël exprima le vœu que toutes nos sociétés nationales se groupent en une solide *union*. Merci aux patriotes d'Amqui pour l'excellent exemple qu'ils donnent, et Vive nos sociétés nationales !

Montréal. — Les catholiques de Montréal ont fait du centenaire de Veillot une célébration digne du magnifique soldat de l'Église. Mgr l'Archevêque de Montréal, le R. P. Lalande, S. J. et M. Edouard Montpetit, professeur de science sociale, ont fait tour à tour, devant un nombreux auditoire, l'éloge du grand français et du grand catholique, le plus grand peut-être, parmi les laïques, qui ait illustré le dix-neuvième siècle.

Régina. — Dimanche, le 23 novembre, Régina avait la joie de voir sa belle cathédrale bénite et inaugurée solennellement, en même temps que le jeune diocèse célébrait le deuxième anniversaire de l'arrivée de

son actif premier Pasteur, Sa Grandeur Mgr Mathieu. C'est dire que la jeune Église de Régina progresse rapidement. Trois adresses débordantes de reconnaissance et de filiale vénération furent présentées à Mgr Mathieu, à cette occasion ; la première en anglais par M. G. O'Connor, la seconde en français par l'honorable Alp. Turgeon, et la troisième au nom des catholiques allemands par M. Frank Brunner. — La bénédiction de la cathédrale fut suivie d'une grand'messe solennelle. Un grand nombre de prêtres du diocèse, au cours de la semaine, vinrent présenter leurs hommages à Sa Grandeur Mgr Mathieu.

Une forte campagne de tempérance vient d'être inaugurée à Régina par deux assemblées enthousiastes, les 23 et 25 novembre. Catholiques et protestants s'entendent pour combattre par toute la Saskatchewan le fléau de l'alcoolisme. Aux deux assemblées de Régina, l'auditoire, en majorité protestant, a fortement applaudi à la conférence de Mgr Mathieu. Sa Grandeur avait donné un aperçu du travail fait dans le Québec en faveur de la tempérance. M. F.-C. Spence s'en inspira pour faire l'éloge de notre province. « Oui, dit-il, Québec, le Québec français, le Québec catholique, le Québec catholique romain ! Ah ! plutôt à Dieu que les provinces protestantes anglaises puissent seulement marcher sur ses traces ! Là, le mal a été attaqué dans sa racine ; on n'en peut pas dire autant des autres provinces du Dominion. Là, c'est le peuple lui-même qui supprime le commerce des liqueurs par les vœux de tempérance qu'il fait, grâce aux prêtres catholiques romains qui marchent à la tête du mouvement. »

Edmonton. — Décidément le progrès du catholicisme dans la ville d'Edmonton s'accuse avec évidence. Le printemps prochain on y édifiera, à Edmonton-Sud probablement, une cathédrale, au prix de 300,000 piastres. Il est également question de construire, à Edmonton, toujours, 13 églises ou chapelles dans les divers quartiers de la ville pour répondre mieux aux besoins des diverses nationalités catholiques.

Un autre avancement des catholiques de l'Alberta se trouve réalisé par l'entrée de M. Wilfrid Gariépy, l'un de nos éminents compatriotes de là-bas, dans le cabinet provincial. Nous souhaitons au nouveau ministre la plus grande influence pour le bien de sa province et de l'Église.

ÉTATS-UNIS

Toledo. — Mgr Joseph Scemhbs, évêque de Toledo, qui revendiqua si fortement, au Vatican même, lors de son récent voyage à Rome, la liberté du Souverain Pontife, adressait à la fin de septembre une lettre à ses diocésains sur la situation, progrès et besoins, de son diocèse. Mgr Schrembs y fait l'éloge du prêtre, soldat du Christ, qui, animé de l'Esprit divin peut seul combattre le fléau du naturalisme et de l'indifférentisme sapant les bases de la foi, et le fléau du sensualisme, qui ruine toute moralité. Toutes les plus hautes influences, écrit Mgr l'évêque de Toledo, tous les corps publics, tels que l'école, à tous ses degrés ;

la presse, sous toutes ses formes ; le théâtre et tous les genres d'amusements publics ; la politique dans ses différentes phases, — qui gouvernent la vie et intellectuelle et morale et sociale de l'homme, semblent dominés par l'ennemi et sont forcés à servir contre Dieu et son Église. Et c'est le prêtre qui doit à toutes ses influences perverses opposer partout la bienfaisante influence de l'Église ; c'est au prêtre qu'il appartient de faire la lumière dans les esprits par la prédication de la vérité ; c'est au prêtre à faire respecter la morale en attirant les âmes à la pratique des Commandements de Dieu. Et Mgr Schrembs dit sa ferme détermination de donner aux aspirants à la prêtrise une très puissante formation. Pour procurer à son séminaire les ressources nécessaires, Mgr l'évêque de Toledo institue des collectes spéciales, qui se feront chaque année, au mois d'octobre. Dans chaque paroisse les curés choisiront des zéloteurs qui iront dans chaque famille solliciter l'aumône d'une piastre pour le Séminaire. De plus, pour accorder à ceux qui ne pourraient donner une piastre toute facilité de faire une offrande moindre, dans chaque église, le dernier dimanche d'octobre, l'on fera une quête dont le produit, diminué de ce que rapporte en moyenne la quête ordinaire, servira au soutien du Séminaire. Chaque année, le diocèse fera paraître une publication qui donnera, groupés par paroisse, les noms des souscripteurs d'une piastre, et qui contiendra, en outre, une chronique diocésaine des événements marquants de l'année et d'autres informations religieuses. Cette publication sera distribuée gratuitement à ceux qui auront fait au Séminaire l'aumône d'une piastre. — Il y a actuellement dans le diocèse 88 églises paroissiales, 24 chapelles où l'on donne la messe quelques dimanches par mois et 15 « stations » que le prêtre visite de temps à autre. A l'heure actuelle, 363 villes ou villages du diocèse sont complètement en dehors de l'influence de l'Église. — Mgr de Toledo trouve appui et générosité chez les fidèles de son diocèse. Nous lisons avec plaisir qu'un certain M. Louis Couture, récemment décédé, a généreusement donné un terrain, en vue de l'organisation d'une paroisse à Richfield Center.

LITURGIE

MANUEL DE CÉRÉMONIES POUR LES DIOCÈSES DU CANADA

Pour peu qu'on compulse la collection des Décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, on ne tarde pas à être frappé par cette préoccupation constante qu'a l'Église d'établir et de maintenir l'uniformité dans les cérémonies du culte. Aussi quand l'Église a approuvé, comme elle l'a fait assez souvent, des liturgies qui s'écartent de la liturgie romaine, ç'a toujours été *ad duritiam cordis*, par condescendance pour les âmes qu'elle veut sauver à tout prix. Son désir c'est qu'on se rapproche le plus possible du rit romain.

Le Vénérable de Montmorency-Laval, un an à peine après son arrivée au Canada, se faisait une gloire d'écrire au Saint-Siège : *Romanum ritum hic omnes sequimur ; neque errores ulli, nulli abusus irrepserunt.*

Les Pères du Premier Concile Provincial de Québec ordonnèrent la publication d'un cérémonial, en tout conforme au Cérémonial des Évêques, au Pontifical, au Missel et au Rituel Romain. Les évêques firent faire une édition canadienne du *Cérémonial selon le Rit Romain, par Joseph Baldeschi* et le soumirent au jugement du Saint-Siège. Puis Mgr Baillargeon le promulgua dans le diocèse par une Lettre Pastorale du 1er décembre 1856.

En annonçant l'apparition du *Petit Cérémonial* à l'usage de toute la province ecclésiastique de Québec, le 29 mai 1874, Mgr l'Archevêque de Québec disait : « Mon intention formelle est que l'on ne s'en écarte point sous prétexte d'usage contraire, de coutume, d'inconvenance, et autres que je n'admets point. . . . Si l'on veut obtenir l'uniformité, il est absolument nécessaire que l'on s'en tienne à ce qui est prescrit. »

Puis, comme pour mieux affirmer sa volonté expresse d'être obéie, Sa Grandeur ajoutait : « Dans les cas qui paraîtront douteux, on devra me consulter, afin qu'on n'introduise pas, sous prétexte d'obscurité, des interprétations, et, par suite, des usages, qui finiraient par détruire l'uniformité. »

C'est sous l'impulsion de cette même sollicitude que Nos Seigneurs les Évêques du Canada, réunis en Concile Plénier, en 1909, ont voulu imposer un même Cérémonial dans le territoire immense soumis à leur juridiction.

En effet, après avoir parlé de l'importance de la Sainte Liturgie, de la nécessité d'en étudier les règles et de les suivre exactement, les Pères du Concile ajoutent ce qui suit, au canon 561 :

« Pour atteindre plus sûrement cette fin et conserver l'uniformité désirable dans cette matière, nous ordonnons que dans notre pays tout entier on n'admette que les deux Manuels de Cérémonies de Le Vavasour et de Victor d'Appeltern. »

Nous n'avons pas à choisir entre Le Vavasour et d'Appeltern ; les deux sont imposés conjointement. Le premier rédigé en français, est un Cérémonial proprement dit, déjà avantageusement connu dans le monde entier, et dont le P. Haegy vient de nous donner une nouvelle édition. Le second est plutôt un manuel de Liturgie, dans le genre de Van der Stappen, de Coppin et Stimart, et rédigé en latin.

C'est donc le Cérémonial de Le Vavasour qui sera à l'avenir notre guide à tous, dans les cérémonies. C'est cet auteur que l'on trouvera entre les mains de tous les prêtres, dans les séminai-

res et collèges, dans les communautés religieuses. C'est là que nous chercherons la solution de nos doutes, la réponse aux questions que nous nous posons souvent dans le ministère de tous les jours. Et comme nous puiserons tous à la même source, les solutions seront les mêmes partout.

Adieu les cahiers de notes manuscrites, les coutumiers, les interprétations personnelles, les usages paroissiaux ! Quant aux louables coutumes, propres à notre pays ou à quelque diocèse, c'est à l'Ordinaire qu'il appartient de décider si elles doivent être maintenues.

Le nouveau régime, si tant est qu'il y ait nouveau régime, sera d'autant plus facile que nous y sommes déjà en partie, avec Baldeschi et le Petit Cérémonial.

Que le diocèse de Québec aille de l'avant et avec ensemble !

LES LIVRES

Correspondance de LOUIS VEUILLOT. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette), 1913, tome VIII, in-8, IV-555 pages, 6 francs.

L'année de son centenaire voit heureusement la publication de ses lettres reprendre son cours. Ses amis et admirateurs s'en réjouiront. Le volume que M. François Veillot leur présente aujourd'hui est de tout point digne du maître. On goûtera particulièrement les lettres adressées par Louis Veillot, avant sa conversion, à l'ami chrétien qui devait l'amener à l'Église, et sa volumineuse, spirituelle et très intime correspondance avec le baron de Dumast, le chef des catholiques de Nancy sous la monarchie de juillet. Quelques lettres de Veillot à son épouse confirment ce que nous savions déjà, à savoir : que Veillot fut, en même temps qu'un fier soldat de l'Église, un époux et un père au cœur d'or pétri de tendresse.

Choix de Pensées de LOUIS VEUILLOT. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette), 1913, in-32, 168 pages, 1 franc.

C'est une bonne, une excellente action que d'avoir recueilli dans les écrits du maître, pour les mettre à la portée de tous, cet heureux choix de pensées toujours édifiantes, souvent sublimes, sur Dieu, Jésus-Christ, l'Église, le Chrétien, les vertus chrétiennes ; sur la Croix, la Prière, le Bonheur et l'Éternité. En voici une, cueillie au hasard : « Dieu donne à son Église l'épave de tous les naufrages, et tôt ou tard le laurier de tous les triomphes. Cette perpétuelle vaincue est éternellement victorieuse, parce qu'elle n'abandonne jamais la vérité. »

BULLETIN DES ŒUVRES

CAUSERIE SOCIALE

A CHACUN SES RESPONSABILITÉS

Rien de bon ne saurait être fait contre les volontés de la Providence. Chaque état, chaque poste assigné par Dieu a ses obligations, mais aussi, ses grâces correspondantes et ses secours divins.

Aujourd'hui il est de mode dans un certain monde, de jeter sur des épaules étrangères, des fardeaux qui ne peuvent bien être portés que par ceux qui s'en déchargent.

Vous avez créé une famille. Le Père qui est aux cieux a infusé des âmes immortelles à de petites créatures, vos enfants. Il vous a dit : « Je te confie mes enfants, garde-les « comme la « prunelle de ton œil, élève-les pour la grande famille des élus. »

Le bonheur ne peut être où le devoir n'est pas. Les responsabilités les plus pressantes pèsent sur un père et une mère. Il n'y a qu'un père et qu'une mère qui puissent former la conscience et la mentalité d'un petit enfant.

Car il n'y a guère qu'eux qui puissent gagner complètement sa confiance, pénétrer jusqu'aux profondeurs du cœur, et faire descendre dans son âme des paroles qui s'y graveront pour toujours.

Lieutenants de Dieu, un père et une mère qui veulent être à la hauteur de leur grave et noble mission et qui la remplissent fidèlement, goûtent ces joies ineffables attachées à l'accomplissement du devoir, ces joies de la paternité et de la maternité chrétiennes auxquelles peu de satisfactions humaines peuvent se comparer.

Ma's hélas ! il en est aujourd'hui dans notre société assoiffée de jouissances, qui semblent se débarrasser le plus vite possible de leurs enfants. Élever des enfants, faire leur éducation, leur donner de bons exemples est un fardeau trop lourd pour eux. Ils veulent sortir le soir, courir aux réceptions, aux *euchres fashionables*, aux théâtres risqués. Ils n'ont pas le temps d'élever leurs

enfants. Ils paient leur pension dans quelque institution. Cela suffit. Ils se désintéressent de leur formation morale et religieuse.

Il est certain qu'il vaut mieux parfois soustraire des enfants aux exemples pernicioeux qui leur seraient donnés dans certaines familles, mais il n'en est pas moins vrai qu'un père et qu'une mère sont tenus sous peine de détruire l'œuvre d'éducation reprise en sous main au collège, de travailler eux-mêmes à la formation de leurs enfants, de s'intéresser avant tout à l'éducation morale et religieuse, à soutenir les maîtres religieux qui se dépensent à cette besogne, à continuer l'œuvre entreprise ailleurs, au foyer domestique, les jours de congé et pendant les vacances.

L'influence de la famille est prépondérante. Les leçons les plus autorisées d'un maître chrétien, les exemples les plus salutaires couleront, comme la pluie sur les ailes des palmipèdes, sur l'âme des enfants appartenant à des familles irréligieuses, libres-viveuses, anticléricales, où les exemples et les paroles contrebalancent complètement l'influence des maisons religieuses.

Parents chrétiens, que faites-vous de vos responsabilités ? Eh quoi ! vos enfants sortent comme ils veulent, vont où ils veulent, lisent ce qu'ils veulent. A la mode américaine, vous laissez vos jeunes filles recevoir seules, danser seules, tandis que leur mère court ou reçoit de son côté, ou ne voit et n'entend rien dans les salons où se coudoient des personnes qui ne sont pas précisément triées sur le volet. Vous laissez sortir vos jeunes filles avec des jeunes gens assez bons peut-être, mais qui dans l'occasion, étant donné la faiblesse humaine, peuvent glisser sur la pente.

Mères chrétiennes, vous suivez moutonnement toutes les modes les plus païennes, vous laissez porter par vos jeunes filles des jupes et des corsages qui laissent voir ou dessinent tout ce qu'ils sont faits pour cacher.

Parents chrétiens, vous voyez vos enfants grandir, suivre des routes de perdition, commencer à boire, à mal se conduire. Et vous laissez faire sous prétexte que vos enfants sont assez grands pour se conduire tout seuls.

Que faites-vous encore une fois de vos responsabilités ?

Armand CHOSSEGROS, S. J.

Le Messager Canadien.

FAITS ET ŒUVRES

LA CROIX NOIRE

Saint-Michel. — Du 23 au 26 novembre, les paroissiens de Saint-Michel de Bellechasse se sont montrés assidus et attentifs aux exercices d'un *triduum* de tempérance prêché par Sa Grandeur Mgr Roy. Et quand est venu le temps de l'appel aux armes, de l'enrôlement dans les cadres des militants de la Croix Noire, 807 braves, hommes et jeunes gens 297, femmes 304 et 206 enfants au-dessus de 10 ans, s'avancèrent généreusement, bravant le respect humain, jusqu'à la Sainte Table, pour sceller au pied du Christ l'engagement d'honneur des Croisés canadiens. Il nous plaît d'avoir à féliciter tout particulièrement les principaux citoyens de la paroisse, qui ont su donner un bel exemple, et, qui sait, entraîner, peut-être, la masse de leurs coparoissiens. Qu'ils soient imités !

PENSÉE

Sur le féminisme suffragitaire

Jadis l'homme seul se montrait dehors. La femme gardait la maison : *Domo mansit : Lanam fecit.*

Aujourd'hui, ce n'est plus de la laine, c'est du mauvais coton qu'on voudrait faire filer à la femme—sur les trottoirs.

— Il y a, comme ça, des tas de viragos émancipées, qui, au nom des droits de l'homme, entreprennent, partout, dans toutes les langues, simultanément, comme sur un mot d'ordre — parti de Londres, — de persuader à l'homme, suffisamment « émancipé » de leur passer ses culottes, au nom de l'égalité.

Ces femmes ont déjà du « culot ». Place aux *Droits de la femme* ».

— Dans Éden, un serpent qui parlait — le Serpent égalitaire, — dit, à Ève, non encore l'égale d'Adam, — surprise loin du mari : — « Tu seras comme Dieu » : — *Eritis sicut dii*. Fais donc Adam semblable, égal à toi, devenue divine, grâce à moi !... »

— Ne serait-ce pas le même serpent parleur, souffleur et siffleur qui dirait à l'Ève encanaillée d'aujourd'hui :

— « Tu as su, en Éden, persuader, grâce à moi, — Adam

de devenir « semblable à Dieu » — et semblable à moi, émancipé de Dieu.

Mais l'homme *divinisé*, — grâce à moi et à toi, — t'a trompée ! Tu n'es pas encore devenue l'égale de l'homme émancipé, semblable à Dieu, semblable à moi.

A ton tour d'être déesse... comme la Pankurst de Londres. »

LE VIEUX CROISÉ.

Notre école ménagère ambulante catholique

Inaugurée dernièrement par une messe et une allocution de circonstance, l'École ménagère ambulante catholique du diocèse donne jusqu'ici toute satisfaction.

Voici, en effet, ce qu'on nous écrit d'Hauteville :

« Le zèle des élèves se maintient. Elles sont très exactes, apportent beaucoup de bonne volonté. Hier, 27 étaient du repas de midi... C'est terrible ! si nombreuses !... et nous en refusons toujours !

« Bonne Mlle Fauget (la directrice) se multiplie, et je l'apprécie de plus en plus. Elle vient de faire cette après-midi une excellente causerie aux mères de famille sur l'éducation, etc. Nous étions au moins 65, si ce n'est plus. Il en est venu d'Hauteville, de Vaulx, de Vallières. Les enfants, *contentes*, nous avaient fait bonne réclame.

« Il me semble vraiment que le bon Dieu bénit cette œuvre, dont les débuts dépassent sûrement notre attente. Qu'il veuille bien nous continuer ses grâces et permettre qu'un vrai bien moral se réalise en même temps que la science ménagère.

« Nous avons dû renouveler du matériel pour suffire à *tant de bouches*. Les plats n'étaient pas assez grands. Nous avons fait le nécessaire. Dieu viendra bien en aide.

Revue du diocèse d'Annecy.

Le prêtre et les œuvres

La célébration des saints mystères et de l'office divin, l'administration des sacrements, la prédication et l'enseignement ecclésiastique, une sollicitude éclairée et ardente pour la conversion des pécheurs ou le soulagement de ceux qui souffrent : voilà bien l'essentiel du ministère pastoral ; seulement il s'agit, à l'heure présente, non pas de remplir avec une tranquille exactitude ces importantes fonctions, mais d'en rendre possibles et l'efficacité et l'exercice lui-même : De là les œuvres, en d'autres termes un ensemble de moyens spéciaux qui permettent d'atteindre les diverses catégories d'âmes en procurant à chaque groupe particulier les secours proportionnés à ses besoins.

MGR SAGOT DU VAUROUX.

LES
PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
30 septembre 1913 - \$385,034.72

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES [Actifs]	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
30 sept. 1913	338	23,189	45,007	385,034.72

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
116, ST-PIERRE, QUÉBEC.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

STATUES

PRIX
BAS

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR
STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.**

LES DÉCRETS DU PREMIER CONCILE PLENIER DE QUÉBEC

Reliure en percaline, gaufrés aux armes de Pie X. . \$2.50

Reliure en chagrin, 1er choix, tranche rouge, ornement doré. \$5.50

L'ACTION SOCIALE LIMITÉE

103, RUE SAINTE-ANNE, QUÉBEC.

QUOTIDIEN
\$3.00 par année.

HEBDOMADAIRE
\$1.00 par année.

L'ACTION SOCIALE

Journal publié à Québec pour la défense
des droits catholiques et nationaux.

**BON PLACEMENT POUR L'ANNONCEUR.
GUIDE PRATIQUE POUR LE CLIENT.**

IMPRESSIONS ET RELIURE, FACTURES
ETATS DE COMPTES, EN-TÊTES DE
LETTRES, LIVRES BLANCS, INDEX,
PROGRAMMES, CARTES, FEUILLES
MOBILES, ETC., ETC.

Tout ouvrage d'impression ou de reliure est soigneusement
surveillé.

103, rue Sainte-Anne, 103

TÉLÉPHONE 3131.

QUEBEC, Can.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

P. C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1865.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES



FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8.	12.00	Les Couleuvres. 1 vol. in-12.	0.50
Cà et Là. 2 vols in-12.	2.00	Vie de la Mère Anr e-Séraphi- ne Boulier. 1 volume in-12.	0.50
Le Parfum de Rome. 2 vols in-12.	1.75	L'Honnête Femme. Préface de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12	0.85
Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12.	1.00	Cara. Poème. in-17 carré.	1.00
Les Livres - Penseurs. 1 vol. in-12.	0.85	Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill.	0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v.	0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill.	0.40
La Vie de Notre Seigneur Jé- sus-Christ, 1 volume.	1.00	Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré.	0.40
La Guerre et l'homme de Guerre. 1 volume.	0.85	Derniers Mélanges (1872-1877). 4 vols. in-8, \$6.00. Chaque volume se vend séparément	1.50
Le Droit du Seigneur au Moyen-Âge. 1 volume.	0.85	Lettres à Mlle Charlotte de Grammont. 1 volume in-12.	0.85
Corbin et d'Aubecourt. 1 vo- lume in-12.	0.50	Pages choisies. Avec introduc- tion, critique d'Antoine Al- balat. 1 volume.	0.85
Le même, édition illustrée.	0.25		

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————○

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande.

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

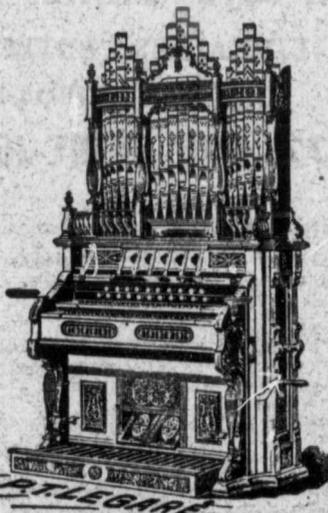
**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.
273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère
 INCORPORÉE
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES À QUÉBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR No 801, rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479, rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES À LÉVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIR, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LÉVIS RUE EDEN.

BANQUES A DOMICILE

Ne pas oublier que LA CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leurs petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.